

# **EXPLOITATION D'UNE OFFICINE PEDAGOGIQUE EN FACULTE DE PHARMACIE DE L'ULB**

## **Développement du concept et premiers résultats**

Carine De Vriese<sup>1</sup>, Marie Blondeau<sup>2</sup>, Jean Nève<sup>1</sup> et Alain  
Lammé<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *ULB, Faculté de Pharmacie, Bruxelles, Belgique*

<sup>2</sup> *ULB, Cellule PRAC-TICE, Bruxelles, Belgique*

### **Résumé**

Afin de se préparer au mieux au métier de pharmacien d'officine et à sa récente reconnaissance comme prestataire de soins pharmaceutiques, les étudiants de l'Université libre de Bruxelles sont amenés à suivre deux séances au sein d'une officine pédagogique. Des études de cas, enrichis par des jeux de rôle, leur sont soumis afin de développer les compétences propres à leur future profession.

### **Mots-clés**

Pratiques pédagogiques, adaptation professionnelle, compétences, pharmacie.

## **I. INTRODUCTION**

En Belgique, la formation proposée aux étudiants en pharmacie comporte 5 années d'études. Au terme de ces 5 années, et quelle que soit la finalité choisie en dernière année (« pratique officinale, conseil et suivi pharmaceutique » ou « développement du médicament et bioanalyse »), l'étudiant diplômé peut directement exercer en tant que pharmacien d'officine. Les diplômés de pharmacien d'hôpital, de pharmacien d'industrie et de pharmacien biologiste, quant à eux, seront obtenus après 1, 3 et 5 ans de master complémentaire, respectivement.

L'exercice de la profession de pharmacien d'officine ne nécessite donc aucune année de formation supplémentaire. La formation en 5 ans se termine par 6 mois de stage en officine (ouverte au public et/ou hospitalière) visant à développer les compétences relatives à la pratique officinale.

Toutefois, ces dernières années, la profession de pharmacien d'officine a évolué : au rôle traditionnel du pharmacien centré sur la préparation et la délivrance des médicaments, s'est ajouté celui du pharmacien sollicité pour la prestation de

soins pharmaceutiques. Ceux-ci ont été définis dans l'arrêté royal du 21 janvier 2009 comme *la délivrance responsable de médicaments prescrits ou de médicaments qui sont délivrables sans prescription en vue, en concertation avec les autres professionnels de la santé et le patient, d'atteindre des objectifs généraux de santé tels que la prévention, l'identification et la résolution de problèmes liés à l'usage de médicaments.*

## **II. PROBLEMATIQUE**

Le rôle du pharmacien d'officine ainsi nouvellement formulé a amené certains enseignants de la Faculté de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles à adapter la formation afin de préparer au mieux les étudiants à leur future profession. Ainsi, une officine pédagogique a été développée au sein de la Faculté, local aménagé à l'image d'une officine ouverte au public.

Afin de favoriser la mobilisation des connaissances scientifiques acquises durant la formation et de développer des compétences de communication, de résolution de problèmes, de prise de décision, etc., les enseignants ont œuvré pour l'introduction dans le programme d'enseignement de dernière année des séminaires de simulation de pratique officinale. En effet, développer des compétences liées à la pratique professionnelle nécessite de mettre les étudiants en situation complexe, la plus concrète possible. La présente communication développe l'organisation de ces séminaires et les premiers résultats qui s'y rapportent.

## **III. LE DISPOSITIF**

Dans le cadre des séminaires développés, chaque étudiant est amené à participer à deux activités de formation en officine pédagogique. La première est organisée avant le stage et vise à initier les étudiants aux situations rencontrées dans la pratique quotidienne du pharmacien. La seconde activité, quant à elle, a lieu après une période de stage officinal conséquente, et a pour objectif d'élargir les compétences des étudiants par l'analyse et le traitement de cas particuliers rapportés par d'autres étudiants.

L'officine pédagogique contient de nombreux médicaments et leurs notices (soumis à prescription médicale ou non, en ce compris des préparations phytothérapeutiques et des compléments nutritionnels), des ouvrages de référence et des ordinateurs avec accès à un logiciel officinal et aux moteurs de recherche (DelphiCare, Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique, etc).

### **III.1 Compétences visées**

Les séminaires de pratique officinale visent à développer un ensemble de compétences auprès des étudiants. D'une part, ces séances ont pour objectif

d'apprendre aux étudiants à traiter et analyser des cas de pratiques officinales (évaluer l'information obtenue, identifier les éventuels problèmes liés aux médicaments, analyser les demandes des patients, utiliser efficacement les sources documentaires à disposition). Et d'autre part, les mises en situations permettent de développer des habiletés de communication (dialoguer avec le patient, expliquer et de transmettre clairement les informations et conseils).

### III.2 Méthodes pédagogiques

Afin de développer ces compétences propres à la pratique professionnelle du pharmacien d'officine, la méthode choisie combine étude de cas et jeu de rôle en sous-groupes. Travailler sur des cas amène, en effet, les étudiants à traiter et analyser différents cas cliniques susceptibles d'être rencontrés en officine. Les jeux de rôles, quant à eux, favorisent le développement des aptitudes de communication des étudiants.

Les études de cas pratiquées lors des séminaires peuvent être décrites sur base du modèle de classification des cas et des stratégies de formation y recourant de M. Poumay [Poumay, 2001]. Les problématiques travaillées sont relativement simples et consistent en des cas cliniques (une dizaine de lignes), suivis de quelques questions ouvertes à traiter. Les données reprises dans les cas ne sont pas exhaustives puisque la recherche d'informations complémentaires fait partie des objectifs d'apprentissages. La situation pédagogique en officine mise en place pour ces études de cas est plutôt complexe. En effet, les étudiants participent activement à la résolution des cas. Le support utilisé est presque authentique puisque l'officine pédagogique a été conçue sur le modèle d'une officine classique ouverte au public.

Exemple de cas : Anne (28 ans) part pour 10 jours au Mexique avec son mari. Les guides de voyage mettent en garde contre les risques de diarrhée après consommation d'aliments crus ou d'eau contaminée. Anne est enceinte de 2 mois et vient chez son pharmacien car elle est inquiète :

1. Que puis-je emporter comme traitement contre la diarrhée ?
2. Dois-je aussi emporter une protection contre les moustiques? Y a-t-il un risque de Malaria au Mexique ?
3. Dois-je me faire vacciner ?

Le jeu de rôle, pour sa part, s'insère au sein des études de cas, il s'agit de la deuxième phase (sur trois) de l'étude d'un cas (cf. description des phases ci-dessous). Insérer ainsi des jeux de rôle vise à développer les compétences complexes en situations, telles que l'accueil du patient, la communication et le conseil. Même s'il est joué par deux étudiants du groupe, le jeu de rôle entraîne la prise de conscience de certains comportements par l'ensemble des étudiants et facilitent les échanges sur l'expérience commune vécue [Peeters, 2009].

### III.3 Déroulement pratique

Les étudiants sont répartis en 3 sous-groupes de 9 membres chacun. Chaque sous-groupe participe à 2 séances de 4 heures. Lors de chacune des séances 4 cas sont traités.

Les groupes suivent un déroulement en 3 étapes pour chacun des cas.

1. L'analyse et la préparation du cas : les étudiants, à l'exception de celui jouant le rôle du pharmacien, disposent de 15 min pour préparer le cas. Ils doivent définir le problème, dresser la liste des éléments à expliquer ou à interpréter, rechercher les informations et lister des solutions possibles pour résoudre le problème.
2. Le jeu de rôle : l'étudiant n'ayant pas participé à la préparation joue le rôle du pharmacien face à un autre étudiant jouant le rôle du patient. Le pharmacien tente alors de gérer le cas comme il le ferait à l'officine.
3. Le bilan : les étudiants confrontent les hypothèses émises durant la phase de préparation avec les solutions proposées par l'étudiant qui a joué le rôle du pharmacien. L'activité se termine avec la mise en commun des connaissances acquises lors de la résolution du problème. L'enseignant intervient dans cette dernière phase afin de structurer les apports des étudiants et de réaliser quelques cadrages théoriques.

Durant l'étude d'un cas, trois rôles sont attribués aux étudiants. L'étudiant-animateur distribue les tâches de recherche, suscite la participation, régule les interactions, etc. L'étudiant-secrétaire suit les discussions et inscrit au tableau les éléments nouveaux que lui indique l'étudiant-animateur pour que chaque participant puisse suivre librement le déroulement de l'analyse du cas. Pour finir, l'étudiant-scribe transcrit sur papier les éléments significatifs du tableau, soit le consensus du groupe. Il transmet ensuite ses notes à chaque membre du groupe et au professeur. Pour optimiser la participation active de tous les étudiants, chacun joue successivement les rôles d'animateur, de secrétaire, de scribe, de pharmacien et de patient.

### III.4 Evaluation des apprentissages

Jusqu'à ce jour, le développement des compétences chez les étudiants est uniquement évalué de manière formative lors de la phase 3 de l'étude de cas. En effet, lors de cette phase, le groupe confronte son analyse du cas avec celle qu'a réalisée le pharmacien lors du jeu de rôle. De plus les étudiants commentent les aptitudes communicationnelles et les comportements du pharmacien. Il s'agit donc d'une auto-évaluation des étudiants quant aux compétences à développer.

De plus, l'enseignant donne un feedback tant sur le contenu de l'analyse du cas que sur les habiletés de communication du pharmacien. Ce qui complète l'évaluation formative de la résolution du cas et des compétences de chacun des acteurs.

## **IV. EVALUATION DU DISPOSITIF**

Afin de mesurer l'impact de cette nouvelle activité pédagogique, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des étudiants (27 au total) suite à la première séance qu'ils ont vécue dans l'officine pédagogique. Chaque étudiant a ainsi complété un questionnaire composé de questions ouvertes. Une analyse de contenu des réponses fournies nous a permis d'identifier ce que les étudiants ont apprécié, ce qu'ils proposent d'améliorer et ce qu'ils retiennent pour la suite de leur stage.

Premièrement, ce que les étudiants ont le plus apprécié : l'intérêt de la méthode utilisée, tant parce qu'elle permet l'application des connaissances acquises par ailleurs dans le cursus que parce qu'elle permet de développer des compétences procédurales en action (20), le fait de discuter et de travailler en groupes (19), aborder les conseils pratiques à donner au patient (17), apprendre à rechercher l'information, découvrir de nouvelles sources (5), l'ambiance (3).

Ensuite, ce que les étudiants amélioreraient dans ces séances d'officine pédagogique : bénéficier d'un meilleur matériel informatique (15), augmenter le nombre de séances (12), avoir ce type de mise en pratique plus tôt dans le cursus (5), organiser des séances moins « denses » (moins de cas, plus de temps,...) (5), donner les consignes plus clairement en début de première séance (3), faire des groupes plus petits compte tenu de la taille du local (3).

Enfin, quand on leur demande à quoi ils seront attentifs lors de leur stage, ils évoquent les conseils et la relation au patient (19), la polymédication et les interactions médicamenteuses (10) et l'analyse en profondeur du cas ou la prise de recul (4).

Cette enquête nous indique donc que les étudiants ne remettent pas en cause les fondements pédagogiques du dispositif. Bien au contraire, ils semblent percevoir l'intérêt d'une activité fondée sur des études de cas approfondies par des jeux de rôle. De plus, ils apprécient ce type d'activité mobilisatrice de connaissances théoriques et plus pratiques. Quant à ce qu'ils souhaiteraient améliorer, il s'agit plutôt d'aspects matériels ou logistiques.

## **V. BILAN ET PERSPECTIVES**

Les séminaires de pratique officinale ont été implémentés en 5ème et dernière année d'études de pharmacie afin de mieux préparer les étudiants au métier de pharmacien d'officine, professionnel également reconnu pour sa compétence à délivrer des soins pharmaceutiques. Les méthodes pédagogiques utilisées (études de cas combinées au jeu de rôle) visent à développer les compétences de traitement et d'analyse de cas cliniques ainsi que des compétences d'ordre communicationnel.

L'évaluation du dispositif par les étudiants témoigne de leur enthousiasme pour ces séminaires qui les entraînent à mobiliser leurs connaissances théoriques dans des activités pratiques et qui leur permet de travailler en groupes, et ainsi, de co-construire leurs compétences. Cependant, comme le révèle l'enquête, ils souhaiteraient voir améliorer certains aspects tels que la qualité du matériel informatique ou le nombre de séances organisées.

En plus de ces recommandations, il nous semble que d'autres pistes peuvent être exploitées pour parfaire le dispositif : planifier une évaluation certificative des étudiants (par une note de participation et/ou via des jeux de rôle avec un « patient » externe au dispositif) ; filmer des séquences pour les utiliser dans un cours ; ou encore mesurer si les séminaires ont effectivement un impact sur les compétences de étudiants lors des stages.

Cette analyse d'expérience témoigne du fait qu'insérer dans le cursus des étudiants des méthodes actives tend à développer chez eux des compétences, qui, nous le croyons, seront dès lors transférables en milieu professionnel.

## **REFERENCES**

- Peeters, L. (2009). Méthodes pour enseigner et apprendre en groupe. Bruxelles : De Boeck.
- Poumay, M. (2001), L'utilisation des cas concrets en pédagogie : modèles pour décrire et analyser des cas et leur usage didactiques, <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/23374> , page visitée en décembre 2010.